

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 12 novembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 20 octobre 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	52
Votants :	55
Pour :	55
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Béatrice ROLLAND représente Charles SOL, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Charles SOL, Serge EYMARD, Camille GERAUD, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Pierre DELMON, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Arlette VERDIER donne pouvoir à Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Budget annexe ZAE Saint-Agnan - Décision Modificative n°1

Le conseil communautaire, sur proposition du Président,
Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014 sont insuffisants,

DECIDE, à l'unanimité, de modifier l'inscription comme suit :

Intitulé des comptes	Compte	Dépenses	Recettes
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL Achats d'études, prestat° de services (terrains à aménager)	6045	900,00 €	
022 Dépenses imprévues	022	- 900,00 €	
TOTAUX EGAUX FONCTIONNEMENT		0	

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 13/11/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.